

DECISION DU MAIRE N°2026_15**Objet** : Camping municipal « Les Treilles » : fixation des tarifs pour la saison 2026**LE MAIRE DE LA VILLE DE MONTBARD,****VU** l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;**VU** la délibération du Conseil Municipal n° 2020.44 en date du 27 mai 2020 l'autorisant à fixer, dans les limites d'un montant de 2 000 € par droit unitaire, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;**DECIDE****Article 1** : Depuis le 1^{er} janvier 2020, les tarifs du camping municipal sont modulés en fonction des revenus de la clientèle. Ainsi, la clientèle qui justifiera un revenu fiscal de référence inférieur à 26 000 € pour un couple et à 13 000 € pour une personne seule, bénéficiera d'une réduction de 10% sur les tarifs de base des emplacements nus*, des Mobil homes et des Mini chalets. Cette réduction se cumule avec les autres réductions liées à : durée du séjour, date de réservation, handicap**.

* réduction calculée sur tarif de base et personnes

** réduction applicable uniquement pour la location du mobil-home PMR sur présentation de la carte d'invalidité.

Article 2 : de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2026, le tarif des redevances du Camping Municipal comme suit :

Tarifs Emplacements camping A la nuitée	Basse saison 01/04 au 04/07 23/08 au 30/09	Haute Saison 05/07 au 22/08
Adulte / personne	5,10 €	6,50 €
Adolescent 13/18	4,00 €	6,00 €
Enfant 3/12 ans	3.80 €	5,00 €
Enfant -3 ans	Gratuit	
Animaux	4,50 €	
Electricité	5,00 €	
Garage mort	4,20 €	
Visiteur (douche incluse)	2,00 €	
Aire de vidange et plein d'eau	4,00 €	
Empl. Tente + voiture ou moto	5,00 €	
Empl. Tente + vélos	3,50 €	
Empl. Camping car / Caravane et voiture	6,10 €	
Emplacement centre de loisirs et colos (3 tentes + 1 véhicule)	16,00 €	
Wifi	Gratuit	
Tente supplémentaire	1,10 €	2,20 €
Véhicule ou remorque supplémentaire	1,10 €	2,20 €
Départ l'après-midi (après 12h)	4,20 €	5,30€
Groupe à partir de 12 équipements (camping car/ caravane + 2 adultes + électricité)	19 €	
individuels ACSI (1 camping car/ caravane + 2 adultes + électricité + 1 animal)	19 €	
Adhérents FFCC, CCI, CCDF et Camping Key (anwb)	- 10%	- 5 %
A partir de 7 nuits	- 10 %	
FRAIS DE RESERVATION	10,50 €	
Location parcelle / an	950 €*	

* Compris deux adultes et électricité pour 30 nuits maximum. La caravane doit être déplacée en garage mort si non occupée

Article 2 : de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2026, le tarif des mobil homes du Camping

	MOBIL HOMES Taxe de séjour en sus <i>Location minimum 2 nuits</i>	<u>Basse saison</u> 01/04-25/04 30/08-30/09	<u>Moyenne saison</u> 26/04-04/07 23 au 29/08	<u>Haute saison</u> 05/07 au 22/08
MOBIL HOME 4 + 2 28m²	Tarif de base par nuit	53 €	70 €	98 €
	- 20% à partir de la 7 ^{ème} nuit Exemple tarif pour 7 nuits :	296,80 €	392 €	548,80 €
MOBIL HOME 4 + 2 34m² PMR	Tarif de base par nuit	60 €	79 €	110 €
	- 20% à partir de la 7 ^{ème} nuit Exemple tarif pour 7 nuits :	336 €	442,40 €	616 €

Courts séjours 3 à 6 nuits (-10%)

- *Caution : 185 € à l'arrivée, restituée en fin de séjour selon l'état de la location avec forfait nettoyage à 70 € par location*
- *Abattement de 10% sur présentation de la carte handicapé*

Article 3 : de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2026, le tarif des Mini-chalets du Camping Municipal comme suit :

	MINI CHALETS Taxe de séjour en sus	<u>Basse saison</u> 01/04-25/04 30/08-30/09	<u>Moyenne saison</u> 26/04 au 04/07 23 au 29/08	<u>Haute saison</u> 05/07 au 22/08
Isabelle 12m² 4 pers.	Tarif de base par nuit	35 €	46 €	66 €
	- 20% à partir de la 7 ^{ème} nuit Exemple tarif pour 7 nuits :	196 €	257,60 €	369,60 €
Mélèze 12m² 4 pers.	Tarif de base par nuit	41 €	51 €	74 €
	- 20% à partir de la 7 ^{ème} nuit Exemple tarif pour 7 nuits :	229,60 €	285,60 €	414,40 €
Olga 17m² 5 pers.	Tarif de base par nuit	39 €	51 €	77 €
	- 20% à partir de la 7 ^{ème} nuit Exemple tarif pour 7 nuits :	218,40 €	285,60 €	431,20 €
Epicéa 17m² 5 pers.	Tarif de base par nuit	47 €	57 €	83 €
	- 20% à partir de la 7 ^{ème} nuit Exemple tarif pour 7 nuits :	263,20 €	319,20 €	464,80 €
CHALETAPE chambre	par nuit sans utilisation kitchenette	31 €	42 €	52 €

Courts séjours 3 à 6 nuits (-10%)

- *Caution : 100 € à l'arrivée, restituée en fin de séjour selon l'état de la location avec forfait nettoyage à 70 € par location*

Article 4 : autres dispositions générales applicables mobil-homes et mini-chalets

- La collectivité se réserve le droit d'ouvrir pour raisons exceptionnelles en dehors de ces dates aux tarifs basse saison de l'année civile en cours.
- Promotion de dernière minute applicable 15 jours avant la date d'arrivée de 10%
- Promotion de 5% minimum à 20% maximum accordés grâce aux conventions signées avec des partenaires professionnels du tourisme ou sur décision du maire.
- Haute saison : réservation du samedi 16h au samedi suivant 10h obligatoire
- Possibilité de courts séjours en haute saison en dernière minute selon disponibilité : 3 ou 4 nuits
- Départ l'après-midi ou arrivée le matin possible sous réserve de disponibilité ou sur réservation : facturé 45 € pour Mobil-home et 30 € pour chalet (heure limite : arrivée après 10h le matin ; départ avant 16h l'après-midi)
- Arrhes : 25 % à la réservation (non remboursable, sauf cas de force majeure justifié)
- Frais de réservation : 15 €
- Animal : 4 €, un seul par hébergement sera accepté

Article 5 : une entrée piscine par jour et par personne est incluse dans les tarifs susmentionnés (clientèle du camping, des Mobil-Homes et des Mini-chalets), sous réserve des périodes de fermeture technique.

Article 6 : de dire que ces tarifs s'entendent hors taxe de séjour perçue par la Communauté de Communes.